

A l'ensemble du personnel de l'Etat et du secteur subventionné

Chères et chers collègues,

Alors qu'on ignore encore à quelle sauce sera mangé le service public par la votation sur la troisième réforme de l'imposition des bénéfices des entreprises, nous tenions à vous alerter sur un autre dossier très important pour nous toutes et tous: le projet SCORE. En effet, après avoir décidé d'aller de l'avant sans honorer le Protocole d'accord signé en 2015, le Conseil d'Etat s'apprête à déposer son projet SCORE au Grand Conseil. Voilà qui en dit long sur la manière douteuse dont le Conseil d'Etat considère le partenariat social avec les associations représentatives du personnel.

Projet SCORE: le Conseil d'Etat rompt (encore une fois) un accord signé !

La volonté - pour l'instant inamovible - du Conseil d'Etat de faire de SCORE un projet de loi nous a été signifiée en décembre au prétexte que ce dossier traînait depuis cinq ans. En fait, le projet a été travaillé à l'insu des organisations représentatives du personnel *pendant 4 ans* (de 2010 à 2013). Il a ensuite fallu attendre la signature du Protocole d'accord en juin 2015 pour démarrer un travail commun d'analyse. Durant les séances d'automne 2015, l'Office du personnel de l'Etat (OPE) s'est contenté de répondre aux questions des représentants des associations, sur la nature du système SCORE. Les propositions de mesures de correction des évaluations et collocations n'ont eu lieu que de janvier à avril 2016, soit pendant 4 mois (6 séances), et enfin, les autres étapes prévues

par le Protocole de 2015 étaient loin d'être terminées ou n'avaient pas même débuté.

Pourtant le Conseil d'Etat a décidé de manière unilatérale de rompre les discussions en décembre 2016 et il a annoncé qu'il allait déposer son projet de loi SCORE au plus vite. Il est à craindre que le Conseil d'Etat revienne à son projet initial, d'avant le Protocole d'accord de 2015, avec, pour rappel, 42% de perdants, soit quelque 12'000 personnes tout de même... Que vous en fassiez partie ou non, **le Cartel a toujours appelé à rejeter SCORE avec force par solidarité entre les employé-e-s et pour les raisons suivantes, toujours les mêmes: le manque total de transparence, le manque d'équité, le manque d'universalité et la faiblesse scientifique du système proposé et défendu par l'OPE et le Conseil d'Etat.**

La lutte pour défendre le service public est donc loin d'être terminée. Pour défendre les prestations, nos conditions de travail, notre retraite et nos salaires, soyons prêts à nous mobiliser pour contrer SCORE car

SCORE TOUJOURS PAS D'ACCORD !!!

SCORE aura aussi un impact important sur la CPEG mais pour l'instant le Conseil d'Etat semble traiter les deux objets de manière totalement séparée...c'est inquiétant et cela donne l'impression qu'il n'y a pas de pilote dans cet avion...nous serons sur nos gardes!